
Rapport 29 LEC

Le présent document a été rédigé afin de décrire la manière dont les critères extra-financiers sont pris en compte dans le processus de sélection et de gestion des actifs des portefeuilles gérés par La Financière Responsable.

Le document répond aux exigences de l'Article 29 de la Loi française n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat.

Sommaire général

Article 29 de la loi Energie-Climat :

Contexte, objectifs, définitions et classification

Identification des risques ESG et de durabilité

Article 29 de la loi Energie-Climat

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 08/11/2019 et de son décret d'application n°2021-996 publié le 27/05/2021 pour les sociétés de gestion dotés d'un encours géré ou d'un bilan inférieur à 500 millions d'euros (€).

I. Démarche générale de La Financière Responsable sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Dès sa création en 2007, La Financière Responsable s'est dédiée à l'Investissement Socialement Responsable. La Financière Responsable est une société de gestion de portefeuilles d'actions de sociétés européennes cotées et non cotées (pour les investissements solidaires du fonds LFR Actions Solidaires ISR). Elle sélectionne des entreprises de qualité qui, selon son analyse, conjuguent cohérence stratégique, bonnes pratiques extra-financières et performance financière. L'Investissement Socialement Responsable, au travers de la prise en considération des éléments environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), est partie intégrante de cette sélection de valeurs.

La Financière Responsable a développé une méthode de gestion unique propriétaire : la Gestion Intégrale IVA® – *Integral Value Approach*. Cette approche de convictions consiste à sélectionner des entreprises de croissance, après une analyse détaillée, répartie en 3 volets indissociables :

1. **Analyse stratégique** : analyse du métier et de la stratégie de l'entreprise, dans son contexte économique ;
2. **Analyse extra-financière** : analyse de la mise en œuvre de cette stratégie, des pratiques de l'équipe dirigeante, des relations avec l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise ;
3. **Analyse financière et de valorisation** : analyse de la solidité financière de l'entreprise, de sa rentabilité (passée et future) et du niveau de valorisation de son titre en bourse.

La prise en compte de données extra-financières, en amont de la réalisation de l'analyse financière des entreprises, est une caractéristique forte de la Gestion Intégrale IVA®. Elle doit permettre également à La Financière Responsable de prendre en compte les risques extra-financiers qui pèsent sur l'entreprise. Les risques de durabilité¹, définis par le règlement européen *Sustainable Finance Disclosure Regulation - SFDR*, sont ainsi intégrés dans le cadre de la recherche et l'analyse tout au long du processus d'investissement propre à LFR. Cette méthode de gestion s'insère, évidemment, dans la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, encouragée par les [17 Objectifs de Développement Durable](#) (ODD) adoptés par les Etats-membres de l'Organisation des Nations Unies.

¹ Événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (changement climatique, biodiversité, santé et sécurité, non-respect de la législation, amendes, etc.) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via divers mécanismes, notamment : une diminution des revenus; une hausse des coûts; des dommages, une dépréciation voire un blocage de la valeur des actifs ; amendes ou risques réglementaires. En raison de leur nature, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des instruments financiers est susceptible de s'accroître au cours du temps. (cf. Règlement UE 2019/2088)

Outre sa méthode de sélection responsable, LFR a défini une [politique de vote](#) qu'elle exerce aux Assemblées Générales (AG) des entreprises dont ses fonds sont actionnaires. Elle vise à exercer exhaustivement ses droits de vote pour chacune des AG des entreprises en portefeuille. La gestion de convictions de LFR conduit également ses équipes à mener une **politique d'engagement active** auprès des entreprises investies. Cette politique peut être étendue à des entreprises non investies mais faisant partie de l'univers d'investissement. Ainsi, LFR incite les entreprises cotées à améliorer leurs pratiques en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Chaque année, LFR publie ainsi son [rapport d'engagement actionnarial](#) sur son site Internet.

Dans un premier temps, la méthodologie de l'Empreinte Ecosociale® et de l'Inclusion Indicators Database® sera expliquée ainsi que les moyens humains mis en œuvre pour le suivi des émetteurs et la méthode d'évaluation des contributions des investissements, conformément aux exigences du label ISR. Puis, des indicateurs représentatifs des domaines sociaux, environnementaux, de gouvernance et des Droits de l'Homme seront soumis à une analyse.

1) La méthodologie de l'Empreinte Ecosociale® et de l'Inclusion Indicators Database®

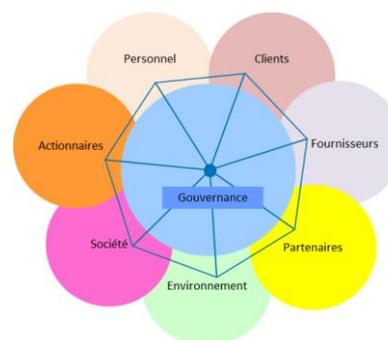
a. Nature des critères extra-financiers pris en compte

Les informations exploitées par les équipes de La Financière Responsable émanent directement des entreprises et sont collectées périodiquement via un questionnaire ESG / Handicap adressé par les équipes de LFR. Ces informations peuvent également figurer dans la communication officielle de l'entreprise via ses multiples supports d'information (Document d'Enregistrement Universel, Rapport Intégré, Rapport de Développement Durable, bilans sociaux etc.). Toutes les données obtenues des entreprises par LFR sont ainsi **opposables aux tiers**.

L'ensemble de ces données sont agrégées dans les bases de données Empreinte Ecosociale® et Inclusion Indicators Database® pour la politique handicap des entreprises. Ces données ESG tangibles concernent les fonds LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR, LFR Inclusion Responsable ISR, les valeurs des indices du CAC 40, de l'IBEX 35, de l'Euro Stoxx 50 et du Stoxx Europe 50. Elles interviennent également dans le cadre de la gestion conseillée (via un contrat d'*advisory*) auprès de MAPFRE AM pour les fonds MAPFRE Capital Responsable, MAPFRE Inclusion Responsable et 2 fonds de pension.

▪ Concernant l’Empreinte Ecosociale® de La Financière Responsable :

En 2024, la base de données Empreinte Ecosociale® de La Financière Responsable regroupait 178 indicateurs extra-financiers pour plus de 270 entreprises européennes. Depuis plus de 10 ans, les équipes de La Financière Responsable collectent et mettent à jour chaque année cette base de données.



Source : La Financière Responsable

Les indicateurs ESG de l’Empreinte Ecosociale® permettent lors de l’analyse ESG d’évaluer le degré d’intégration de l’ensemble des parties-prenantes par l’entreprise : personnel, actionnaires, clients, fournisseurs et partenaires, l’environnement et la société. Cette diversité d’indicateurs permet donc d’évaluer au mieux la réalité des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance des entreprises qui composent les fonds de La Financière Responsable ainsi que leur univers de valeurs éligibles.

Plus spécifiquement concernant le fonds LFR Inclusion Responsable ISR, lancé le 28 juin 2019, après 18 mois de travaux de recherche et d’analyse, le fonds sélectionne, à partir de la Gestion Intégrale IVA® - *Integral Value Approach*², des entreprises européennes de qualité et de croissance, engagées en faveur de l’inclusion en entreprise des personnes en situation de handicap via une analyse supplémentaire spécifique. Pour LFR, l’effort d’inclusion des personnes en situation de handicap par l’entreprise est, en complément de la stratégie, des données ESG et financières, révélateur de la qualité de l’entreprise. En effet, l’entreprise inclusive est dotée d’une forte capacité à s’enrichir de la différence, d’un esprit d’équipe qui reconnaît la fragilité de l’autre et de tous. Enfin, une telle entreprise apparaît mieux préparée au changement, plus créative et encline à encourager l’innovation afin de contribuer à la création de valeur à long terme.

▪ Concernant l’Inclusion Indicators Database® :

L’Inclusion Indicators Database® centralise les données collectées par les équipes de La Financière Responsable au moyen du questionnaire « handicap au travail » pour le fonds LFR Inclusion Responsable ISR. Il permet d’apprécier la qualité inclusive de l’entreprise envers les personnes en situation de handicap. Les équipes de LFR transmettent le questionnaire aux émetteurs, collectent et intègrent les réponses dans la base de données afin de procéder à leur évaluation.

L’Inclusion Indicators Database® intègre les réponses d’un peu plus de 200 entreprises. Le questionnaire handicap comporte 67 questions réparties en 7 thèmes :

- Données chiffrées relatives à l’emploi,

² La Gestion Intégrale IVA® est résolument tournée vers les entreprises bénéficiant d’un fort potentiel à croître à moyen et long terme dans leur environnement macroéconomique et concurrentiel. En conséquence, les gérants-analystes procèdent à l’analyse de ce développement pour chaque entreprise, sous toutes les composantes de la chaîne de valeur : développement économique, relations sociales, relations avec les clients, les fournisseurs, les sous-traitants ou de façon plus générale les partenaires, liens tissés avec la société civile, l’environnement, ou encore le mode de gouvernance et le management des dirigeants. À l’issue de l’analyse, les équipes de LFR disposent d’une vision élargie et complète des pratiques et de la perspective de croissance de l’entreprise, aussi appelées développement intégral de l’entreprise.

- La formalisation de la politique handicap : accueil, inclusion et développement professionnel,
- Adaptation des locaux et l'ergonomie des postes de travail,
- Le recrutement et l'intégration,
- La rétention des personnes en situation de handicap,
- La participation à des initiatives spécifiques ou le soutien à des programmes d'inclusion,
- Les opérations réservées au secteur protégé, c'est-à-dire aux Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Au travers de l'ensemble de son positionnement et de son processus d'analyse, le fonds a un objectif de contribution directe à deux des dix-sept **Objectifs de Développement Durable** :



Cible 8.5 : « Promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et d'action pris en main par les communautés. »



Cible 10.2 : « D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. »

b. Processus de collecte et d'élaboration de la base de données :

Les informations exploitées par les équipes de La Financière Responsable émanent directement des entreprises et sont collectées par ses équipes au moyen de questionnaires extra-financiers normés. Pour l'Empreinte Ecosociale®, le questionnaire est pré-rempli à partir des éléments issus des documents officiels des entreprises.

La validation des données pré-collectées et le remplissage éventuel du reste du questionnaire sont réalisés grâce à la prise de contact direct avec chaque entreprise (Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Environnement, Service de Relations avec les investisseurs). Le recours à des questionnaires pour la collecte d'informations permet à LFR d'obtenir davantage d'informations de la part des émetteurs via la démarche d'engagement ainsi menée.

Le questionnaire « **Handicap au travail** » de LFR qui vient nourrir l'Inclusion Indicators Database® ne fait pas l'objet d'un pré-remplissage et la réponse des entreprises se fait sur la base du volontariat.

Toutes les données collectées par LFR auprès des entreprises sont ainsi opposables aux tiers.

Cela procure une solidité déterminante pour la réalisation et l'édition du rapport extra-financier ainsi que pour le suivi de la performance extra-financière requis par le Label ISR. Il n'est fait aucunement appel à une agence extra-financière ; l'analyse et l'appréciation générale de la situation ESG de l'entreprise, qui pour LFR est un des fondements de la gestion ISR, sont donc effectuées en interne par les équipes de La Financière Responsable.



Le processus de réalisation de l'Empreinte Ecosociale® et de l'Inclusion Indicators Database® constitue un élément moteur du progrès de la communication en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Toujours avec l'objectif de mieux comprendre l'entreprise, le questionnaire évolue chaque année. Le travail de collecte et de communication de ces données dans le cadre de l'Empreinte Ecosociale® et de l'Inclusion Indicators Database® permet de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, particulièrement le n°16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » au travers de sa cible n°10 « Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ».

c. Analyse des données collectées et évaluation de la contribution extra-financière (ESG)

Les rapports extra-financiers générés à partir de l'Empreinte Ecosociale®, chaque année, permettent une comparaison systématique des données recueillies pour chaque portefeuille avec celles de l'indice de référence (l'Euro Stoxx 50 DNR sur une période donnée). L'exploitation de la **plateforme Qlick** permet l'intégration de l'Empreinte Ecosociale® sur un support puissant pour la visualisation et l'analyse des données. Lorsque les mesures affichées laissent apparaître des résultats ESG meilleurs que ceux présentés par l'indice, nous pouvons alors affirmer que le portefeuille que nous avons constitué, intégrant la prise en compte des données financières et ESG, présente à l'épargnant l'opportunité d'un investissement à contribution positive (ou négative dans le cas inverse) selon le(s) critère(s) qui l'intéresse(nt).

Les mesures issues de l'Inclusion Indicators Database® font quant à elles l'objet d'une *comparaison systématique* des données entre les réponses apportées par les entreprises du fonds LFR Inclusion Responsable ISR et l'ensemble des entreprises ayant répondu au questionnaire, constituant en quelque sorte un « *peer group* » ou groupe de comparaison. Le taux de réponse de chaque indicateur est systématiquement mis à la disposition du lecteur.

Enfin, il faut garder à l'esprit que l'objectif confié par les investisseurs est d'obtenir une bonne performance financière, en tenant compte de l'intégralité des caractéristiques de l'entreprise étudiée par les équipes de La Financière Responsable (stratégiques, financières et extra-financières), comme l'illustre la méthode de la Gestion Intégrale IVA®. Les résultats obtenus sont donc souvent le fruit d'un « compromis », lorsqu'il est possible. À défaut, l'analyse et l'appréciation globale (IVA® *Integral Value Approach*) pourrait conduire à ne pas retenir une valeur, alors même qu'elle présenterait sous certains aspects d'indéniables qualités.

Le rapport annuel ESG « Article 29 » de la Loi Energie Climat (LEC) est disponible sur le site internet de LFR :

- [LFR Euro Développement Durable ISR](#) ;
- [LFR Actions Solidaires ISR](#) ;
- [LFR Inclusion Responsable ISR](#).

d. Moyens mis en œuvre pour le suivi des valeurs et le suivi de la performance extra-financière

La collecte d'indicateurs ESG, l'analyse et le suivi des performances ESG sont des processus entièrement internalisés chez LFR et pris en charge par l'équipe d'analystes-gérants. L'équipe est composée de quatre gérants-analystes dont un responsable de gestion et d'un chargé des techniques ISR.

Pour une valeur examinée, l'analyste-gérant est en charge :

- De l'analyse stratégique menée, notamment, grâce aux travaux sur les « stratégies génériques » des entreprises de Michael Porter ;
- De l'analyse extra-financière et du respect des critères d'exclusion, qui passent notamment par une classification des entreprises selon une **typologie ISR** développée par les équipes de LFR :

Investissable	Chef de file	Communication complète et exemplaire Résultats extra-financiers de qualité Programme de progression solide	Non investissable	Dilettante	Pratiques jugées insuffisantes Engagement au minimum requis Absence d'amélioration notable
	Bon élève	Communication quasi complète Résultats extra-financiers satisfaisants Dialogue intéressé et constructif		Communicante	Priorité à la communication pour des pratiques extra-financières limitées Risque extra-financier important
	Prometteur	Communication naissante mais en progression Résultats parcellaires mais satisfaisants Dialogue actif pour définir les voies d'amélioration		Non concernée	Absence ou manque d'intérêt aux enjeux extra-financiers Peu d'indicateurs fournis

- De l'analyse de la politique handicap et de la classification des entreprises selon la **typologie** « Handicap » dédiée au fonds LFR Inclusion Responsable ISR :

Investissable	Leader	Acteur très engagé et en avance sur les sept piliers, La politique handicap est prise en main dans sa globalité.	Non investissable	Naissant	Démarche handicap débutante Les voies d'amélioration méritent une surveillance.
	Engagé	Acteur très engagé et en avance sur là-plupart des sept piliers, Les sujets principaux de la politique handicap sont pris en main			
	Prometteur	Acteur engagé sur certains piliers, La stratégie globale du handicap est satisfaisante mais peut être davantage structurée.			

- De l'analyse financière ;
- De la présentation du cas d'investissement au comité d'investissement jusqu'au suivi au sein du portefeuille, y compris les mises à jour financières et ESG ;
- Des actions d'engagements et de dialogues auprès de l'émetteur.

Les trois analystes-gérants, dont le chargé des outils et techniques ISR, sont encadrés par le Responsable de gestion, qui préside le Comité d'Investissement et prend part à l'intégralité

des réunions et comités sur les aspects financiers et extra-financiers relatifs à la détention des titres. Le Responsable de gestion est garant du respect et de l'application du processus d'investissement et de gestion.

Par ce processus rigoureux, les équipes de La Financière Responsable visent, autant qu'il leur est possible, à réduire l'exposition de leurs clients-investisseurs aux risques de durabilité tout en contribuant à limiter les préjudices sur les aspects environnementaux et sociaux³.

2) Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Sur son site Internet, LFR présente son approche de l'Investissement Socialement Responsable, sa politique d'investissement, sa politique relative aux risques en matière de durabilité et ESG, ainsi que des informations sur ses fonds d'investissements (prospectus, DIC PRIIPS, rapport annuel de gestion, etc.). Sa politique relative aux risques de durabilité (objet du présent document), ses politiques d'engagement et de vote ainsi que le récapitulatif de son activité de vote et d'engagement sur le dernier exercice sont disponibles également sur son site à **la rubrique dédiée** « [Documentation réglementaire ISR/ESG](#) ».

Le rapport ESG, mis à jour chaque année et publié sur son site internet, présente un échantillon d'indicateurs issus des bases de données Empreinte Ecosociale[®] et *Inclusion Indicators Database - 2ID*[®]. Il met en évidence le suivi de la performance extra-financière des fonds dans le cadre des exigences du Label ISR et de l'Article 29 de la Loi Energie-Climat.

La politique de gestion intégrée au rapport annuel de chaque fonds comprend un récapitulatif de chaque valeur entrée et sortie du portefeuille au cours de l'exercice expliquant les raisons financières et/ou extra-financières qui ont motivé cette décision. Ce rapport, disponible sur le site internet de LFR, intègre également les entreprises mises sous surveillance, le cas échéant, ainsi que le processus de suivi mis en place.

LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et LFR Inclusion Responsable ISR sont des fonds **ISR labellisés** ouverts au public et ont donc, à ce titre, adhéré au [Code de transparence](#) de l'AFG et du FIR. Le Code de transparence des fonds, mis à jour chaque année, est disponible sur le site Internet de LFR dans la rubrique dédiée à chaque fonds.

LFR communique régulièrement sur son site internet des informations sur l'Investissement Socialement Responsable, la mesure de la donnée ESG ou encore des points d'analyse ESG spécifiques qu'elle relaie sur les réseaux sociaux (LinkedIn).

Tous les mois, LFR édite un **rapport de gestion**, qui a bénéficié d'une refonte importante mi-2022. Il comprend d'une part des éléments chiffrés (données financières et extra-financières) et d'autre part un commentaire sur la politique de gestion pour les fonds [LFR Euro Développement Durable ISR](#), [LFR Actions Solidaires ISR](#) et [LFR Inclusion Responsable ISR](#). Ces documents sont disponibles en ligne dans la rubrique de chaque fonds et envoyés par mail aux investisseurs et partenaires.

³ Incidences négatives en matière de durabilité, telles que définies par le règlement EU 2019/2088 *Sustainable Finance Disclosure* dit « SFDR ».

Il y est fait état, outre des données financières du fonds (performances, répartition des investissements par pays et par secteurs, classement des principales lignes, etc.), de différentes **informations ESG** :

- Une page dédiée aux **données extra-financières du portefeuille** comprenant la répartition du portefeuille suivant la **typologie ISR** de LFR (chefs de file, bon élève, élève prometteur, sous surveillance) ainsi que la typologie relative à **l'inclusion** (chef de file, engagé et prometteur) pour le fonds LFR Inclusion Responsable ISR. Elle comprend également l'univers d'investissement, les entreprises placées sous surveillance, le cas échéant, et 6 indicateurs ESG : l'empreinte carbone, l'intensité carbone, la consommation d'eau, le taux de croissance annuel des effectifs sur 5 ans, le taux de féminisation des effectifs, l'intégration de critères RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs ainsi que la part des entreprises signataires du Pacte Mondial.
- Une page supplémentaire relative aux **données et indicateurs d'inclusion** des entreprises du portefeuille du fonds **LFR Inclusion Responsable ISR** : le profil du portefeuille par pilier d'évaluation du questionnaire handicap par rapport aux exigences du seuil d'éligibilité, la taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans le pays où se situe le siège social de l'entreprise et 6 autres indicateurs issus des piliers du questionnaire « Handicap au travail » comparé à l'ensemble de *l'Inclusion Indicators Database – 2ID*.
- Une page « **durabilité & engagement actionnarial** » intégrant les actions d'engagements actionnarial menées, la matrice d'appréciation des risques de durabilité et enjeux ESG des 5 premières lignes du fonds, les principaux Objectifs de Développement Durable (ODD) déclarés par les 5 premières entreprises du fonds. Pour le fonds LFR Actions Solidaires ISR, la contribution directe des entités de l'Economie Sociale et Solidaire aux ODD soutenue par le fonds est décrite. Pour le fonds LFR Inclusion Responsable ISR, la contribution directe du fonds aux ODD en raison de son positionnement.
- Enfin, les commentaires de **politique de gestion** permettent de citer les nouvelles entreprises du portefeuille, ou celles qui en sont sorties, avec une mention relative aux motifs financiers ou et/ou extra-financiers qui ont contribué à cette décision.

3) Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

La Financière Responsable poursuit son engagement via la participation à des initiatives visant à promouvoir les pratiques de l'Investissement Socialement Responsable.

- Les Principes pour l'Investissement Responsable ([UNPRI](#)) : La Financière Responsable est signataire des PRI depuis le 4 juin 2009. L'initiative, soutenue par l'Organisation des Nations Unies vise à accompagner les investisseurs dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le processus d'investissement. Elle

organise des travaux et événements de place permettant le partage de pratiques.

- Le groupe MAPFRE dont LFR est la filiale française de gestion d'actifs ISR-ESG, est également signataire du [CDP](#) (ex Carbon Disclosure Project) :  organisation non-gouvernementale qui réunit de nombreux investisseurs à travers le monde et qui encourage les entreprises à calculer leurs impacts environnementaux.



- LFR est adhérente au Forum pour l'Investissement Responsable ([FIR](#)), association, créée en 2001, à l'initiative de gestionnaires d'actifs, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale et de consultants pour promouvoir l'ISR en France.

- LFR est membre de [l'AFG](#) et de la Commission Finance Durable. L'association professionnelle promeut les travaux réglementaires en cours, les labels soutenus par les pouvoirs publics, soutient les sociétés de gestion dans l'application de la réglementation, lance des groupes de travail sur des thématiques variées et réalise des statistiques et études annuelles.



Ci-après la liste des fonds gérés directement par La Financière Responsable :

Fonds	Labels
LFR Euro Développement Durable ISR	Label ISR
LFR Actions Solidaires ISR	Labels ISR et Finansol
LFR Inclusion Responsable ISR	Label ISR
Enjeux Croissance Monde	<i>Néant</i>

Le Code de Transparence décrivant le processus d'investissement des fonds labellisés ISR est disponible sur le site internet de LFR.

- Le Label **ISR** assure, depuis 2016, l'existence d'un processus d'investissement intégrant les critères ESG et audité chaque année. Plus d'informations sur le label ISR sont disponibles sur le site internet <https://www.lelabelisr.fr/>.
- Le Label **Finansol**, créé en 1997, garantit qu'une partie des investissements de LFR Actions Solidaires ISR est affecté au financement d'entreprises solidaires. Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet <https://www.finance-fair.org/fr.>

II. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l’article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27/11/2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Le règlement SFDR introduit une classification des produits financiers selon l’intégration des risques de durabilité et la considération des incidences négatives en matière de durabilité en trois catégories définies au I, 3) et synthétisés ici.

Au 31/12/2024, les encours gérés directement par La Financière Responsable sont décomposés comme suit :

Fonds	Encours (Mn. d’€)	Part des encours (%)
LFR Euro Développement Durable ISR	84,10	49,53%
LFR Actions Solidaires ISR	17,11	10,08%
LFR Inclusion Responsable ISR	26,26	15,46%
Enjeux Croissance Monde	42,34	24,93%
<i>Total des encours</i>	<i>169,81</i>	<i>100,00%</i>

À la date de rédaction du document, les fonds sont classifiés de la façon suivante :

	Article 6	Article 8	Article 9
Fonds gérés	∅	Enjeux Croissance Monde	LFR Euro Développement Durable ISR LFR Actions Solidaires ISR LFR Inclusion Responsable ISR
Part des encours (%)	0,00%	24,93%	75,07%

L’ensemble de la documentation réglementaire des OPCVM est disponible sur le site internet de La Financière Responsable :

- <https://www.la-financiere-responsable.fr/documentation-reglementaire-isr-esg/> ;
- <https://www.la-financiere-responsable.fr/lfr-euro-developpement-durable-isr/> ;
- <https://www.la-financiere-responsable.fr/lfr-actions-solidaires-isr/> ;
- <https://www.la-financiere-responsable.fr/lfr-inclusion-responsable-isr/> ;
- <https://www.la-financiere-responsable.fr/enjeux-croissance-monde/>.